

## Jean-François Alauze, nouveau Directeur Général d'Ascoma Côte d'Ivoire, nous présente sa société et le rôle d'un courtier en assurances.



**A**scoma est un groupe de courtage en assurances indépendant basé à Monaco et présent dans 22 pays d'Afrique. Nous comptons plus de 600 collaborateurs, dont 500 en Afrique, moteur de notre développement, avec quinze nouveaux pays depuis 10 ans. La Côte d'Ivoire est l'une de nos plus anciennes filiales, puisque elle remonte à 1961.

### Quel est le rôle exact d'un courtier ?

Le courtier en assurances assure un triple rôle : conseil et analyse des risques du client, recherche et négociation des meilleures couvertures auprès des assureurs, gestion des polices et des sinistres. Le courtier, mandaté par son client, en défend les intérêts pendant toute la vie des contrats.

Certains courtiers sont spécialisés, mais Ascoma intervient dans tous les secteurs : agroalimentaire, mines, forêts, pétrole, télécoms, banques, transport, construction, distribution, etc. Le courtier doit allier technicité (études de vulnérabilité et de pertes

d'exploitation, prévention pour réduire la probabilité et le coût des sinistres) et proximité, via une revue régulière des garanties, selon l'évolution de l'activité du client.

Ascoma est organisé par type de client, dont les problématiques et la maturité en matière de gestion des risques diffèrent : Grandes Entreprises, PME, Particuliers. Des départements spécialisés gèrent ensuite les contrats très spécifiques (Transport, Flottes automobiles, Responsabilité Civile, Santé).

### Tous les risques sont-ils assurables en Côte d'Ivoire ?

Presque tous ! Le courtier doit parfaitement connaître les spécificités et les capacités des assureurs pour proposer une couverture adaptée, tout en respectant la réglementation. Ascoma bénéficie en outre des expertises de tout le Groupe, ainsi que des grands courtiers mondiaux dont nous sommes les correspondants africains. Par ailleurs, notre plateforme parisienne nous ouvre l'accès aux marchés internationaux de la réassurance. Ainsi, lorsque les montants de garantie disponibles localement sont trop limités, ou lorsque

les risques sont totalement exclus par les assureurs (assurance-crédit, cybercriminalité, risques politiques, agricoles, climatiques) nous pouvons néanmoins trouver une solution en Europe ou ailleurs.

### Ascoma est particulièrement connu du grand public pour son assurance maladie. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Effectivement, Ascoma a créé sa division Santé en 2005. Aujourd'hui, plus de 330 000 bénéficiaires sont couverts en Afrique, dans notre réseau de 1800 prestataires de soins. Ces problématiques de couverture maladie intéressent de plus en plus tant les entreprises africaines que les pouvoirs publics. Ascoma propose toute la gamme d'une offre Santé moderne : audit des régimes existants, conseil, gestion intégrale des dépenses, contrôle médical, maîtrise des budgets. L'innovation est essentielle : Ascoma dispose de son propre outil avec feuilles de soin électroniques et reporting très détaillé. Actuellement, nous déployons la carte biométrique en Côte d'Ivoire, pour encore plus de simplicité et de sécurité. ■



Boulevard Carde (Plateau) - Immeuble Les Hévées  
01 BP 1554 - Abidjan - Côte d'Ivoire  
Tél. : (+225) 20 30 03 00 - E-mail : cotedivoire@ascoma.com  
[www.ascoma.com](http://www.ascoma.com)

JEAN-FRANÇOIS ALAUZE >

